

INSTALLATION D'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) - P1

TEC264

Formation qualifiante niveau 1

Objectifs

- Comprendre les enjeux du marché du véhicule électrique et des IRVE.
- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients.
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises.
- Identifier les réglementations en vigueur.
- Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE.
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique.
- Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

Public Visé

Installateurs électriques

Pré Requis

Niveau d'étude : CAP / Bac Pro ou autodidactes avec expérience
Connaissance de base en électricité basse tension
Evaluation en amont

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux du marché du véhicule électrique et des IRVE.
Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients.
Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises.
Identifier les réglementations en vigueur.
Identifier les exigences de sécurité propres aux infrastructures de recharge de VE.
Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation de l'installation électrique.
Mettre en oeuvre, tester et mettre en service la borne de recharge.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Animation PowerPoint
- Matériels constructeurs (bornes de charge, cordons, prises, appareils de test)
- Démonstrations pratiques : Raccordement, test de mise en service d'une borne
- Support stagiaire
- Salle de formation équipée (Paper board, Vidéo projecteur)

Qualification Intervenant(e)s

Formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

Parcours pédagogique

Savoirs théoriques (70%)

1. Aperçu du marché du véhicule électrique et des infrastructures de recharge
2. Caractéristiques principales des bornes de charges et des véhicules
 - Fonctionnement d'un véhicule électrique
 - Spécificités de la charge d'un véhicule électrique
3. Cadre législatif et réglementaire des IRVE
4. Présentation des différents matériels disponibles
 - Modes de recharge et types de prises
5. Adaptation de l'installation électrique chez le client
 - Règles de mise en oeuvre
 - Diagnostic de l'installation électrique existante
6. Tester et faire la recette de l'installation

Savoirs pratiques (30%)

7. Paramétrage et mise en service des bornes chez le client



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM Validation des acquis en fin de session

Modalités d'Accessibilité

Selon la nature du handicap et le lieu de formation, merci de nous contacter au 03.83.95.77.50 afin que nous mettions en place des dispositions adéquates durant les journées de formation.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 6 à 10 personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : ☐ Entreprise Individuelle ☐ SA ☐ SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr.

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.